

En cas d'urgence, comment consulter un médecin généraliste dans le Val d'Oise ?

► Consultez en priorité votre médecin traitant, mais en son absence et s'il s'agit d'une urgence, **appelez le 15**. Après entretien avec la régulation, il vous sera proposé :

- une orientation vers un service d'urgences
- un rendez-vous avec un médecin du Val d'Oise (médecin volontaire, maison médicale de garde, point fixe de garde)
- un avis médical

